

INTRODUCTION

« Comment évaluer le temps perdu à parler de l'évaluation ? »

Une enseignante.

« Je suis entrée en évaluation comme on entre en religion. »

Une enseignante.

À LA RECHERCHE D'UN SENS

Lors d'une évaluation, tout se passe « comme si l'on voulait connaître la taille d'un bout de papier en lançant des pierres... Si, en gardant la même distance on lance des pierres pour toucher deux bouts de papiers et qu'on en touche un plus souvent que l'autre, c'est probablement celui qu'on touche le plus souvent qui est le plus grand. C'est pareil avec les examens : on lance aux étudiants un tas de questions et si, chez l'un d'entre eux, on touche plus de morceaux de savoir que chez les autres, on en conclut que c'est cet étudiant qui en sait le plus ».

G. BATESON

(Vers une écologie de l'esprit. Seuil, 1977. Tome I, pp. 43-44.)

« Nous avons pour tâche d'"estimer" les élèves au sens d'"estimation" de leurs apprentissages : mesurer, prendre la mesure et, incontestablement, se mesurer au sein de l'estimative réciproque. Estimons donc. Mais nous n'avons pas pour tâche d'"estimer" les élèves au sens de leur accorder notre estime. Et qui pourrait nous en faire un devoir ? L'estime ne se commande ni ne se soupèse, en dépit de son étymologie marchande... Elle est pourtant, des sentiments, le moins sentimental. Elle est l'aurore et le couchant de la civilité, au lieu du "juste point", éternitaire comme "juste", révisable comme "point". Mais l'école a-t-elle à voir avec la civilité quand on lui prescrit de mesurer les petits d'hommes et de se mesurer à eux ? »

D. HAMELINE

(L'évaluation en questions. ESF, 1987, p. 204.)

« L'évaluation suppose que l'on sorte de l'implicite, du non-dit ou de l'à-peu-près, c'est-à-dire que l'on objective l'acte pédagogique et les conditions de son exercice. Ce serait un non-sens, dès qu'il s'agit de valeur, de prétendre éliminer toute subjectivité : cette dernière est fondatrice de tout acte d'évaluation ; mais ce serait une erreur de vouloir y demeurer (...). »

P. PETITGIRARD

(Évaluation Formative et Formation à l'évaluation.
CRDP de Toulouse, 1984, p. 133.)

« La notion d'évaluation est, en tant que "carrefour sémantique", un lieu de rencontre interdisciplinaire privilégié. Elle pourra donc nourrir une méthodologie qui s'élaborera, généralement, à partir de l'expérience, en s'inspirant de plusieurs champs de recherche, hétérogènes entre eux au regard du découpage et du cloisonnement traditionnel des disciplines. La politologie, l'analyse de système, la théorie des jeux y apporteront donc leurs contributions respectives aussi bien que la psychologie sociale, la clinique psychologique, la pratique éducative, la phénoménologie ou l'histoire, etc. »

J. ARDOINO

(Préface à « L'imaginaire dans l'éducation permanente »
de Michel Morin. Gauthiers-Villars, 1976, p. XXV.)

ESSAIS DE DÉFINITION

Littéré: Évaluer: 1. estimer la valeur, le prix d'une chose (...) —
2. Fixer approximativement une quantité.

« Désigne l'acte par lequel, à propos d'un événement, d'un individu ou d'un objet, on émet un jugement en se référant à un (ou plusieurs) critère(s), quels que soient par ailleurs ce(s) critère(s) et l'objet du jugement. L'acte d'évaluation est donc un acte de portée très générale dont on peut citer maints exemples autres que scolaires. Ainsi le fait de donner des étoiles (ou des toques) à des restaurants, d'attribuer des palmes à un film, ou de choisir entre plusieurs marques d'un même type de produit etc., comme le fait de porter des appréciations sur le travail effectué par des élèves ou des étudiants sont les résultats d'un acte d'évaluation. »

G. NOIZET et J.-P. CAVERNI

(Psychologie de l'évaluation scolaire. PUF, 1978.)

« L'acte qui consiste à émettre un jugement de valeur à partir d'un recueil d'informations sur l'évolution ou le résultat d'un élève en vue de prendre une décision. »

B. MACCARIO

(Théorie et pratique de l'évaluation dans la pédagogie des APS.
Vigot, 1982, p. 26.)

« Vérifier un progrès en mathématiques, par exemple, c'est, bien entendu, mesurer la valeur d'un "objet" spécifique, séparable du sujet humain qui l'a réalisé. Mais c'est, tout autant, prendre la mesure de ce sujet et se mesurer à lui. C'est contribuer à la confection de cette *image de soi* à travers laquelle chacun reçoit et construit sa propre

identité et en vertu de laquelle il prend valeur, en quelque sorte, par la perpétuelle médiation des autres. »

D. HAMELINE

(Article Évaluation, nouvelle édition de l'Encyclopedia Universalis.)

ÉVALUATION, MESURE, CONTRÔLE

« Le peu d'unité dans les mesures met continuellement dans la nécessité de faire des évaluations. »

Condillac Lang. Calc. I, 13

Article « Évaluation ».

Larousse du XX^e siècle, édition de 1930 et Littré.

« Le concept de *mesure* s'applique à la *cueillette de données* sur une ou plusieurs dimensions de l'objet étudié à l'aide d'un instrument approprié. Le concept d'évaluation par contre réfère au *jugement* subjectif ou à l'interprétation que l'on fait de la qualité ou de la valeur de l'objet étudié.

Ce qui différencie donc fondamentalement l'évaluation de la mesure, c'est le jugement de valeur, la référence à un critère permettant d'interpréter une mesure pour lui donner une valeur dans un contexte vital. »

L. PELLETIER

(« La notion d'évaluation » in *Éducation Permanente*.
Janvier-mars 1971, p. 10.)

« On constate que les champs d'activité les plus directement liés à la formation sont affectés de transformations analogues et cohérentes : Dans le champ de l'activité pédagogique, c'est par exemple l'apparition du « management pédagogique » ou de la gestion pédagogique par objectifs et l'intérêt accordé à l'évaluation comme composante de l'acte pédagogique.

Dans le champ du travail, c'est par exemple le développement de l'autonomie des fonctions et l'intérêt accordé aux conditions concrètes d'exercices de ces fonctions et non plus à leurs seuls résultats.

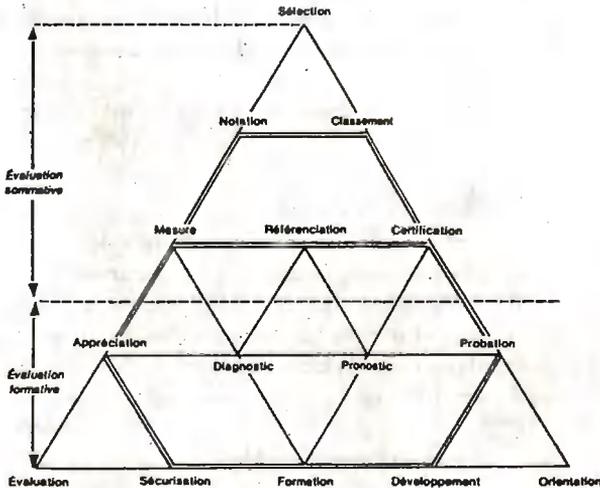
Dans le champ économique proprement dit, c'est par exemple le développement des pratiques de gestion prévisionnelle et l'intérêt accordé aux instruments permettant d'apprécier le fonctionnement et la marche des entreprises (ex. : comptabilité analytique). »

J.-M. BARBIER

(« Pour une histoire et une sociologie des pratiques d'évaluation en formation », in *Revue Française de Pédagogie*.
INRP, n° 63, 1983, p. 58.)

VARIÉTÉ DES ÉVALUATIONS

Triangle ou pyramide de l'évaluation



A. de PERETTI

(« Pour une école plurielle. » Larousse, 1987, p. 210.)

Évaluation formative :

« Évaluation intervenant, en principe, au terme de chaque tâche d'apprentissage et ayant pour objet d'informer élève et maître du degré de maîtrise atteint et, éventuellement, de découvrir où et en quoi un élève éprouve des difficultés d'apprentissage en vue de lui proposer ou de lui faire découvrir des stratégies qui lui permettent de progresser. »

G. de LANDSHEERE

(Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation.
PUF, 1979, p. 113.)

Évaluation sommative ou évaluation bilan :

« Elle intervient (...) après un ensemble de tâches d'apprentissage constituant un tout, correspondant, par exemple, à un chapitre de cours, à l'ensemble du cours d'un trimestre, etc. Alors que l'évaluation formative revêt, en principe, un caractère privé... l'évaluation sommative est publique : classement éventuel des élèves entre eux... attribution d'un bulletin scolaire, attribution d'un certificat ou d'un diplôme. »

(ibid., p. 115.)

« L'évaluation devient un phénomène de recherche complexe, qui n'obéit plus à une méthodologie uniforme, qu'il suffit d'apprendre et de perfectionner. Elle devient multiforme, suivant les situations, les objets à évaluer, les agents d'évaluation. Le contrôle des processus méthodologiques propres à l'évaluation devient plus difficile. Tout le monde fait de l'évaluation et de bien des manières. »

L. PELLETIER

(« La notion d'évaluation » in *Éducation Permanente*.
Janvier-mars 1971, p. 13.)

« La variété insuffisante de nos modalités évaluatives rend davantage sensibles leurs imperfections. Celles-ci tiennent à leur relative inadéquation aux pratiques d'enseignement, à l'absence d'objectifs déclarés, au défaut de validation des épreuves qui sont proposées, aux informations ambiguës qu'elles diffusent, à des glissements de l'ordre technique vers l'ordre éthique, enfin à toutes les difficultés et dispersions des mesures de notations. »

A. de PERETTI

(« Pour une école plurielle. » Larousse, 1987, p. 240.)

LES VOIES DE L'ÉVALUATION

« Sans doute parce qu'elle est un lieu crucial de la formation, l'évaluation s'ouvre alors sur une dimension mythique et fantasmatique trop souvent négligée ou sous-estimée. C'est qu'il y a comme un paradoxe de l'évaluation, effort de rigueur et de lucidité, qui engendre d'obsédants fantasmes! (...) L'évaluation fascine, elle fait peur, elle suscite des enthousiasmes suspects et des refus qui ne le sont pas moins. »

M. SIMONDIN

(« L'évaluation », in *Les Cahiers du copie*,
Conseil franco-québécois d'orientation pour la prospective
et l'innovation en éducation, 1979, n° 1, p. 64.)

« Les jugements que les maîtres portent sur leurs élèves font donc partie intégrante de l'étude de la sélection implicite à l'école. Ils mêlent information et opinion, connaissance et passion. Les mots y prennent parfois le pouvoir exorbitant de la sentence. Discours et pratiques s'y confondent. Ils arriment le destin scolaire d'un enfant à la manière dont il a été perçu dans le passé. »

S. MOLLO-BOUVIER

(La sélection implicite à l'école. PUF, 1986, p. 231.)

« L'enseignant est le maître absolu de ses notes... Car c'est en son âme et conscience qu'il les a mises... La toute puissance de noter : un plaisir qui vient des enfers et qu'on ne peut regarder en face. »

P. RANJARD

(Les enseignants persécutés. Robert Jauze, 1984, p. 94.)

« Quant aux parents, ils souhaitent d'abord que leurs enfants aient de bonnes notes, à défaut qu'ils soient notés équitablement. Leur rapport aux notes ne se construit pas à l'échelle du système scolaire, mais au gré des expériences qu'ils vivent à travers leurs enfants. »

Ph. PERRENOUD

(La fabrication de l'excellence scolaire. Droz, 1984, p. 162.)

« Tout système tendant à se reproduire et à se conforter, *l'information cruciale* réside souvent dans ce qui *survient* et non dans ce qui *subvient* aux besoins du système. L'attitude à l'égard de la marginalité, de la déviance, de ce qui veut transgresser l'ordre établi, est toujours symptomatique à cet égard. On retrouve ici la fonction d'*analyseur* bien décrite par l'analyse institutionnelle. »

J. ARDOINO

(Préface à « L'imaginaire dans l'éducation permanente » de Michel Morin. Gauthiers-Villars, 1976, p. XXXIV.)

L'ÉVALUATION COMME MÉDIATION

« Même en supposant que l'enseignant ait présenté aux élèves, au départ, l'objectif à atteindre en fin d'étude, il n'est pas sûr que ces derniers l'aient assimilé. C'est grâce aux corrections que le maître leur demande d'apporter à leurs travaux qu'ils peuvent découvrir ce qu'il exige et par là, la signification concrète de l'objectif qu'il a formulé. *L'évaluation est donc le moyen essentiel dont dispose l'enseignant pour se faire comprendre* ». L'étape ultime de l'apprentissage, la capacité d'auto-évaluation des élèves, va en dépendre.

J. CARDINET

(« Une évaluation adaptée aux démarches souples » in Cahiers pédagogiques, n° 256, sept. 1987, p. 37.)

« Le problème consistant à trouver le moyen d'explicitier les buts de l'éducation est probablement le plus fondamental et le plus général de ceux que peut se poser une science de l'éducation (même si le choix de ces buts ne relève pas de la science).

Une réflexion sur les procédures d'évaluation est l'une des voies qui y conduit le plus directement. »

M. REUHLIN

(« Problèmes d'évaluation » in *Traité des sciences pédagogiques*.
Sous la direction de M. Debesse et G. Mialaret.
PUF, 1974, t. 4, p. 213.)

INSCRIPTIONS SOCIALES DE L'ÉVALUATION

« Le maître... possède en quelque sorte une double casquette : d'un côté il s'efforce de faire réussir ses élèves et tous ses efforts concourent à ce projet ; d'un autre côté, il organise des épreuves où il sème des embûches dans le souci de faire échouer une partie d'entre eux et de sélectionner les meilleurs. C'est pourquoi il est toujours partagé, devant un échec, entre la culpabilité pédagogique qui devrait l'amener à se remettre en question, et la fierté sociale d'avoir rempli une tâche pour laquelle il était mandaté et qu'il doit poursuivre. Le paradoxe est tel que, s'il arrive qu'un enseignant mette trop fréquemment ou trop systématiquement de bonnes notes, loin de louer son efficacité, l'on suspecte plutôt son objectivité... Toute la difficulté vient du fait, comme le fait justement remarquer O. Reboul, que l'on ne distingue pas l'évaluation sociale de l'évaluation pédagogique ; les deux sont légitimes mais elles ne remplissent pas la même fonction. »

P. MEIRIEU

(L'école, mode d'emploi. ESF, 1985, p. 128.)

« Au bout du compte, évaluer les "productions" des élèves doit conduire à évaluer le système d'enseignement qui "produit" et "reproduit" ces derniers. Il s'agit, en l'occurrence, d'identifier une *logique sociale* qui est à l'œuvre dans un tel système et qui demeure souvent inaperçue des acteurs alors même qu'elle contredit et contarie leurs intentions déclarées. »

D. HAMELINE

(Article Évaluation, nouvelle édition de l'Encyclopedia Universalis.)

« La sélection technique est une nécessité dans une société complexe. Ce qui en fausse la signification sociale est la structuration sociale elle-même, la hiérarchie des emplois et des rémunérations. »

L. LEGRAND

(« Les problèmes de l'évaluation scolaire » in *Les Amis de Sèvres*,
1983, n° 111, p. 12, numéro spécial sur l'évaluation formative.)

« L'aspect le plus intéressant du débat sur le déclin des résultats est peut-être la place qu'il occupe dans le discours public sur l'éducation (...). Dans une économie en stagnation, on met en œuvre des réformes pour accroître l'efficacité. Dans le secteur de l'éducation, cette attitude se reflète par des demandes d'évaluation, mais cette recherche de l'efficacité doit être rapportée à la baisse de la confiance portée à l'enseignement. Plus on évalue l'enseignement, plus l'on découvre de problèmes. »

P. LUNDGREN

(Conseil de l'Europe ; Conférence permanente des ministres européens de l'éducation. XV^e session. Helsinki, 5-7 mai 1987, Strasbourg, 1987.)

« L'évaluation représente donc bien un nouveau mode de gestion des systèmes d'activité et notamment des systèmes de formation en évolution. »

J.-M. BARBIER

(L'Évaluation en formation. PUF, 1985, p. 278.)

ÉTYMOLOGIE

Valoir du latin *valere*, être bien portant.

- Se faire valoir : XV^e siècle.
- Vaurien : milieu XVI^e.
- Évaluer : milieu XIV^e.
- Évaluation : Oresme, 1361.
- Déévaluation : 1929...
- Dévaluer : 1948.

Larousse

Recueil de réflexions établi et présenté par
Roland FENEYROU et Jacques SAUX.